



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU JURA

Lons-le-Saunier, le 13 MARS 2020

Le directeur départemental des territoires
à

SIE de la Haute-Seille
1 place de la mairie
39210 VOITEUR

direction
départementale
des territoires
Jura

service de l'eau,
des risques, de
l'environnement et de la
forêt

Objet : Remplacement d'une canalisation AEP sur la commune de Baume-les-Messieurs
références : 39-2020-00069

affaire suivie par : **Emilie JOUAN**
Pôle eau
Télécopie : 03 84 86 80 10 - Téléphone : 03 84 86 80 87
Courriel : emilie.jouan@jura.gouv.fr

Vous avez déposé une déclaration pour travaux en cours d'eau pour le remplacement d'une canalisation AEP qui nécessite le franchissement d'un ruisseau sur la commune de Baume-Les-Messieurs.

Les travaux projetés au niveau du cours d'eau se feront par fonçage dirigé à 1,5 mètre sous le lit du ruisseau et à 3 mètres des berges du cours d'eau. Aucune intervention ne sera réalisée dans le lit mineur du cours d'eau.

Par conséquent, les travaux que vous envisagez ne sont soumis ni à déclaration ni à autorisation au titre de la législation sur l'eau.

Le service en charge de la police de l'eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

horaires d'ouverture :
9h00 – 11h45
13h45 – 16h30

4, rue du Curé Marion
BP 50356
39015 Lons-le-Saunier
Cedex
téléphone :
03 84 86 80 00
télécopie :
03 84 86 80 10
courriel :
ddt@jura.gouv.fr

Pour le directeur départemental des territoires et par
délégation,

Le chef du service de l'eau, des risques,
de l'environnement et de la forêt,

Bertrand BROHON